



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Brittany Ferries

Question au Gouvernement n° 3284

Texte de la question

BRITTANY FERRIES

M. le président. La parole est à M. Paul Molac.

M. Paul Molac. Attentif à tous les territoires, le groupe Libertés et territoires vous interroge quant au groupe Brittany Ferries. Créée à Roscoff il y a quarante-huit ans par des agriculteurs bretons soucieux d'exporter leur production dans les îles britanniques, elle a développé le transport maritime à partir de la Bretagne et de la Normandie. L'entreprise, sous pavillon français – c'est assez rare – est détenue encore aujourd'hui en majorité par des agriculteurs bretons. Elle est le premier pourvoyeur d'emploi en matière de transport maritime, et constitue un fleuron de l'économie.

Néanmoins, la Brittany Ferries doit, selon son président, affronter la pire crise de son histoire. Dans un premier temps, le confinement a cloué à quai la flotte de la compagnie. Ensuite, depuis le 15 août et la décision unilatérale du Royaume-Uni d'imposer une quatorzaine à l'ensemble des personnes arrivant de notre pays, la reprise du trafic a été stoppée nette. Sept bateaux sur douze ne circulent pas ; les embarcadères de Saint-Malo, Cherbourg et Le Havre sont à l'arrêt, et des milliers de collaborateurs sont au chômage partiel. Enfin, l'entrée en vigueur du Brexit au 1er janvier, avec ou sans accord, laisse planer de nombreuses incertitudes sur l'avenir.

Il est de notre responsabilité d'éviter à tout prix un gâchis économique. Le carnet de commandes pour 2021 se remplit ; un bateau neuf sera livré en fin d'année. Brittany Ferries jouit d'un personnel compétent et d'une flotte en très bon état de fonctionnement, renouvelée selon les meilleurs standards écologiques. Personne ne comprendrait sa disparition.

Vendredi dernier, à l'invitation des maires de Haut-Léon Communauté, une réunion de crise s'est tenue, en présence de nombreux élus, dont certains siègent dans cet hémicycle, et du président de la région Bretagne, Loïc Chesnais Girard. La volonté des élus bretons et de la société civile est de sauver ce fleuron. Cependant, leurs compétences et leurs moyens financiers ne permettent pas aux collectivités bretonnes d'agir avec l'autonomie d'action qu'elles réclament. Dès lors, comment entendez-vous intervenir afin de sauver la Brittany Ferries, comme vous le faites pour d'autres fleurons ?

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Vous avez parfaitement raison, la compagnie Brittany Ferries, et plus généralement l'ensemble des compagnies de ferries subissent fortement les conséquences de la crise sanitaire et du Brexit – double peine.

Elles font partie des secteurs d'activités sur lesquels l'attention du Gouvernement est régulièrement appelée :

ceux-ci constituent encore des domaines où les outils généraux auxquels nous avons eu recours paraissent – vous n'avez pas tort – manifestement insuffisants. Je dois dire que comme vous, les députés du Finistère, à commencer par monsieur le président de l'Assemblée nationale, Mme Sandrine Le Feur et tous les autres,...

M. Pierre Cordier. Et aussi Marc Le Fur !

M. Jean Castex, Premier ministreont appelé l'attention du Gouvernement de manière continue sur ce sujet.

M. Sébastien Jumel. Les députés normands aussi !

M. Jean Castex, Premier ministre . Cette compagnie, comme les autres, mais c'est sur elle que vous m'interrogez, a bénéficié des dispositifs de droit commun : des mesures d'activité partielle, et un prêt garanti par l'État, à hauteur de 117 millions. Néanmoins, vous venez de l'indiquer, cette compagnie et d'autres demeurent en grave danger. C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous annoncer que le Gouvernement a décidé de faire un effort exceptionnel...

M. Pierre Cordier. C'est open bar !

M. Jean Castex, Premier ministrepour les sauvegarder.

M. Maxime Minot. Il serait temps qu'il fasse ce qu'il dit !

M. Jean Castex, Premier ministre . Concernant le long terme, Bruno Le Maire et moi avons saisi le Comité interministériel de restructuration industrielle – CIRI – pour prendre des mesures structurelles. Nous en discutons encore, mais d'ores et déjà, pour passer ce cap extrêmement difficile, nous avons décidé de rembourser l'intégralité des cotisations salariales, comme le demandent les professionnels de Brittany Ferries, pour l'exercice 2021. Cela représente un engagement de l'ordre de 15 millions pour cette seule compagnie, et un montant équivalent, nous sommes en train de l'affiner, pour les autres.

Parallèlement, je le disais, le travail structurel continuera avec l'ensemble des acteurs, à commencer par les dirigeants de ce groupe. Nous aurons ainsi contribué à dégager l'horizon. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Paul Molac](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3284

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 septembre 2020](#)